

Burundi : le principal parti d'opposition suspendu

Arrib News, 06/06/2023 – Source AFP – Le principal parti d'opposition au Burundi, le Conseil national pour la liberté (CNL), a vu ses activités suspendues par le ministre de l'Intérieur en raison d'"irrégularités" lors de ses deux derniers congrès, a-t-on appris dans une lettre rendue publique mardi. La direction du parti a dénoncé auprès de l'AFP "une violation grave de la Constitution" et "une tentative de déstabiliser et d'affaiblir le CNL" dans ce pays de la région des Grands Lacs régulièrement pointé du doigt pour des atteintes aux droits humains.

Cette décision fait suite à deux congrès - l'un ordinaire le 12 mars et l'autre extraordinaire le 30 avril - visant à doter le parti de nouveaux statuts et règlements intérieurs conformes au nouveau découpage administratif du pays, qui sera effectif en 2025. Ces réunions ont également vu huit cadres opposés au président du CNL, Agathon Rwasa, être évincés du bureau politique. Ces derniers avaient porté plainte auprès du ministre de l'Intérieur, du Développement communal et de la Sécurité publique, Martin Niteretse, qui avait retoqué fin mai les décisions prises durant ces congrès. Dans un courrier adressé à Agathon Rwasa daté du 2 juin et rendu public mardi, le ministre évoque des "irrégularités" par rapport aux statuts du CNL, qui prévoient notamment la tenue d'une réunion du bureau politique avant tout congrès. "Toutes les activités organisées par les organes irrégulièrement mis en place sont suspendues à travers le pays", conclut-il, précisant que "seules les réunions organisées dans le but de dénouer les tensions au sein du parti sont autorisées". - Législatives de 2025 – Le secrétaire général du CNL, Simon Bizimungu, a dénoncé auprès de l'AFP "une violation de la Constitution et de la loi sur les partis politiques qui interdit (...) toute ingérence des pouvoirs publics dans le fonctionnement des partis". "C'est une tentative de déstabiliser et d'affaiblir le CNL dans l'optique des législatives de 2025", a-t-il estimé: "Il n'y a pas de tensions, ni de contestation au sein du CNL. C'est juste un petit groupe de huit personnes contestataires qui n'a aucun poids, sauf le soutien des pouvoirs publics". Principale opposition au CNDD-FDD, le parti au pouvoir depuis 2005, le CNL a été créé en 2011 par Agathon Rwasa après des dissensions au sein du FNL, parti issu de l'ex-rébellion hutu des Forces nationales de libération. Candidat à la présidentielle de 2020, M. Rwasa avait qualifié de "mascarade électorale" la victoire d'Evariste Ndayishimiye, qui a succédé à Pierre Nkurunziza, accusé d'avoir dirigé d'une main de fer le Burundi durant 15 ans. Depuis son accession au pouvoir, le président Ndayishimiye oscille entre signes d'ouverture du régime, qui reste sous l'emprise de puissants "généralistes", et ferme contrôle du pouvoir marqué par des atteintes aux droits humains dénoncées par des ONG et l'ONU. En mars, le Haut-Commissariat de l'ONU avait exploré une "répression croissante" des voix critiques au Burundi.